

A S^t Just le 8 juin 2026.

Négociations du 8 juin 2026.

Une réunion de négociations de nos usages s'est tenue le lundi 8 juin 2026 avec plusieurs sujets à l'ordre du jour, les indemnités kilométriques pour les ouvrier.es et l'égalité homme/femme.

- ☞ Indemnités kilométriques : il faut mettre en conformité pour s'éviter un redressement des URSAFF, c'est donc l'occasion pour la **CGT DS Smith S^t Just** de le moderniser et de l'adapter à la forte volatilité des prix du carburant ses dernières années. Dans cet objectif, notre organisation syndicale a revendiqué une revalorisation au trimestre pour coller au plus près des besoins des travailleuses et des travailleurs en fonction de l'évolution des prix. Si la direction n'a pas l'air complètement fermé, elle a bien du mal à ouvrir son portefeuille en peau d'hérisson ! **Pour la direction c'est NON !**
- ☞ Égalité femme/homme : la **CGT DS Smith S^t Just** a fait le choix là aussi de porter des revendications qui colle au plus près des enjeux de société. Il est hors de question de signer un accord qui fera beau dans la vitrine, notre organisation syndicale exige un accord avec des droits nouveaux pour les travailleuses et les travailleurs. Elle a donc revendiqué des congés supplémentaires pour celles et ceux qui présentent des pathologies comme l'andropause, les règles douloureuses avec un congés menstruel, l'endométriose etc... **là aussi, pour la direction c'est NON ! même pour un éventuel congés enfant malade !**
- ☞ Accord Pénibilité : la direction attend le positionnement des organisations syndicales. Certes, il y a quelques aménagements comme la journée de congés supplémentaire pour les salarié.es à partir de 57 ans qui tiennent un poste pénible au sens de la loi, la possibilité, dans la mesure du possible, d'arrêter le 3X8 avec un maintien dégressif des heures de nuit sur 3 ans. **CGT DS Smith S^t Just** a rappelé qu'elle prendrait position lors de sa commission exécutive.
- ☞ Accord de Prévoyance : il faut mettre cet accord en conformité. L'objectif étant de séparer la prévoyance des ingénieurs et cadre de celle des autres catégories sociales professionnelles. La **CGT DS Smith S^t Just** attend l'accord pour prendre position.

La **CGT DS Smith S^t Just** constate que ces réunions relèvent plus d'un simulacre de négociations plus qu'autre chose. Une prochaine réunion se tiendra le mardi 30 juin 2026 **si la direction n'a pas encore un changement de dernière minute**. Si la direction prévoit une négociation du même acabit, la **CGT DS Smith S^t Just** quittera immédiatement la table des négociations !

En fin de séance, notre organisation syndicale a demandé à démarrer la négociation de l'accord PP dès le mois de septembre rappelant qu'il est hors de question que les travailleuses et les travailleurs perdent le moindre euro !

La CGT DS Smith S^t Just.